

Vivre à **BLAISON-SAINTE-SULPICE**

LE BULLETIN MUNICIPAL DE VOTRE COMMUNE - ÉDITION ÉTÉ 2024



Who is Who : Poésie et spontanéité sur la place de l'église de Saint-Sulpice p.3

**Renouveau du point
Informations Tourisme**
p.8

**Portrait de deux
bénévoles de la
bibliothèque** p.10

**2 clochers, 2 comités
des fêtes, 3 questions
aux 2 présidents** p.14



BLAISON SAINT SULPICE

www.blaison-saint-sulpice.fr

L'été annonce une période de forte activité communale et j'aimerais attirer votre attention sur quelques sujets, diversifiés certes, mais bien emblématique de l'état d'esprit qui anime vos élus et nourrit la qualité de vie de Blaison Saint-Sulpice.

Nous avons la possibilité de confier l'avenir de notre urbanisme à la Communauté de Commune mais nous avons préféré conserver l'indépendance de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le PLU se prépare dès maintenant mais ne sera pas terminé avant les prochaines élections municipales. L'orientation, déjà arrêtée, est de limiter drastiquement les constructions d'habitations afin de préserver l'unité et l'harmonie de nos villages et hameaux. Cette décision évite de saturer les infrastructures et les services communaux existants par un développement qui nuirait d'une part à notre fragile équilibre financier et d'autre part, au confort de vie que vous recherchez tous.

Le souci budgétaire arrive sûrement en tête des préoccupations de vos élus très attachés à une totale transparence. Nous sommes déterminés à trouver des solutions pour réduire certaines dépenses dans un contexte où les dotations ont énormément diminué. Je tiens à ce que ces efforts soient travaillés en totale concertation avec les structures concernées et que vous tous, soyez informés de ces travaux et de leur résultats.

La pugnacité de l'équipe municipale permet d'annoncer une nouvelle très attendue. Au terme de nombreux échanges, Orange® promet enfin l'installation d'une antenne relais avant fin 2024. Elle sera installée route de Saint Mathurin sur un terrain départemental.

Je suis heureuse de conclure ce propos en annonçant que la salle des fêtes de Saint-Sulpice portera désormais le nom d'un homme qui a consacré sa vie à celle de son village : M. Jean-Claude Chamoret, créateur et bouillonnant animateur du Comité des Fêtes de Saint-Sulpice pendant plus de 30 ans. Ainsi que la place de l'église réaménagée qui elle, portera le nom de M. Bernard Pelletier qui a œuvré durant plus de 30 ans au service de la commune en tant que Maire de Saint Sulpice sur Loire. Nous célébrerons ces dédicaces le 27 Juillet à 11h sur les sites cités, avec l'enthousiasme et la simplicité qu'ils nous ont toujours montré.

Bel et bon été à toutes et tous.

Carole Jouin Legagneux, Maire de Blaison Saint Sulpice
Fanny Soarès, Maire déléguée de Saint Sulpice sur Loire



#16
ÉTÉ

Magazine d'information municipale édité par la Commune de Blaison-Saint-Sulpice

Tirage 700 exemplaires

Périodicité 4 numéros par an

Directeur de la publication
Carole Jouin-Legagneux, Maire

Rédaction et réalisation
Comité de rédaction et service communication de Blaison-Saint-Sulpice
communication@blaison-saint-sulpice.fr

Crédits photos
Service communication de Blaison-Saint-Sulpice, école & associations de la commune

Impression
Imprimerie Setig-Abelia
6 rue de la Claie BP 20053
49071 Beaucouzé Cedex
02 41 48 20 20

mairie@blaison-saint-sulpice.fr
Facebook @blaisonsaintsulpice
Instagram @blaisonsaintsulpice
- Blaison-Gohier 02 41 57 17 57
- Saint-Sulpice 02 41 57 10 80
voir les horaires des permanences page 19 dans la rubrique «s'informer»



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

en images

Who is Who le 31 mai

UN SPECTACLE MÉMORABLE Malgré la pluie qui a trempé le matériel, rien n'a arrêté les sœurs jumelles. Elles ont proposé une version acoustique de leur spectacle, captivant les spectateurs avec leur poésie et leur complicité. Un public conquis, qui espère les revoir bientôt.



le 1^{er} juin **UN TEMPS CONVIVAL CHALEUREUX
POUR NOS AÎNÉS** malgré une faible participation.



ACTIONS ANTI-GASPI

«La pesée des déchets»

Depuis le mois de janvier, une pesée des déchets est réalisée chaque midi pour établir des diagnostics et donc lutter contre le gaspillage alimentaire.

Que va-t-on peser ?

Les retours des assiettes : les restes dans les assiettes, les excédents de production : ce qui a été préparé et non-consommé.

Pour les parents d'élèves vous pouvez prendre connaissance des tableaux dans votre portail famille : accueil/consulter les documents/ menu.

L'équipe du Service Périscolaire accompagne les enfants sur ce temps repas à travers des échanges autour des aliments : la connaissance alimentaire (ex : la composition d'une quiche lorraine), l'apprentissage et le développement du goût de mets nouveaux, la sensibilisation à la lutte contre le gaspillage.

Les enfants demandent la quantité souhaitée et s'engagent à manger ce qu'ils ont demandé. En fonction des quantités restantes dans les plats certains midis, Lydia, agente de restauration scolaire propose aux enfants de se servir une seconde fois.



INSCRIPTIONS cantine et garderie ouvertes sur le portail famille pour 2024/2025 !



Les grands de la classe des CE2-CM ont reçu leurs correspondants. De chouettes moments autour d'une chasse aux trésors organisée par Blaison et des scénettes de théâtre.



100 jours d'école Les élèves ont pu fêter les 100 jours d'école tous ensemble en mélangeant les classes. Les ateliers artistiques et sportifs ont été accompagnés par quelques parents. Une belle matinée de partage!



Grande lessive

Tous les élèves ont réalisé une nouvelle fois leur exposition éphémère automnale avec comme thème :
« Avec ou sans eau ».
Peinture le matin, accrochage sur le fil à linge pour que les parents découvrent l'exposition à la sortie des classes.

Année olympique

Les élèves poursuivent avec le tennis. Grâce à un partenariat avec l'éducation nationale et la ligue de tennis des Pays de la Loire, les élèves ont pu bénéficier d'une intervention par un professionnel et d'un prêt de matériel.



Rentrée 2024

inscriptions auprès de la Mairie - voir les horaires des permanences page 19 de ce bulletin et sur le site internet - 02 41 57 17 57

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS

BUDGET DE LA COMMUNE DE BLAISON-SAINT-SULPICE

Approbation du compte de gestion du Receveur 2023

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2023 de Monsieur le Receveur de la commune.

Approbation du Compte Administratif 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jacky CARRET, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Madame Carole JOUIN-LEGAGNEUX, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, la Maire s'étant retiré du vote,

1° - Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Investissement	
dépenses prévues	1 651 545,64 €
dépenses réalisées	1 278 899,04 €
recettes prévues	1 651 545,64 €
recettes réalisées	1 222 121,22 €
résultat 2023	- 56 777,82 €

Fonctionnement	
dépenses prévues	1 769 016,84 €
dépenses réalisées	947 475,41 €
recettes prévues	1 769 016,84 €
recettes réalisées	1 860 572,49 €
résultat 2023	913 097,08 €

Résultat de clôture de l'exercice : 856 319,26 €

2° - Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° - Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

4° - Approuve à l'unanimité le compte administratif 2023.

Affectation du résultat de l'exercice 2023

résultat d'exploitation	913 097,08 €
affectation complémentaire en réserve	56 777,82 €
résultat reporté / fonctionnement	856 319,26 €
résultat reporté / investissement	- 56 777,82 €



Vote du budget primitif 2024

	Dépenses	Recettes
F	1 970 091,26 €	1 970 091,26 €
I	689 625,29 €	689 625,29 €

F : Fonctionnement
I : Investissement

FINANCES Participation CCAS, Caisse des Ecoles – Année 2024

CCAS	10 000 €
Caisse des écoles	6 555,00 €

Vote des subventions aux associations année 2024

Commune déléguée de Blaison-Gohier

3 petits points	500 €
APE	500 €
Compagnie du Poulpe	300 €
Le jardin des découvertes	300 €
Le P'tit marché	300 €
Société de chasse St Hubert	400 €
Trou de mémoire	500 €
Volant d'Anjou	250 €
total	3 000 €

Commune déléguée de Saint-Sulpice :

Anciens combattants	65 €
Club du 3ème âge	150 €
Société de chasse	155 €
total	370 €

TOTAL GLOBAL 3 370 €

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'ensemble de ces subventions.

Une subvention pour l'association pour le Don de sang bénévole Loire Aubance est également votée à hauteur de 150 €.

Ecole : Mission de maîtrise d'œuvre et concertation pour le projet de renaturation de la cour d'école

Monsieur Jacky CARRET informe le Conseil municipal que 3 prestataires ont répondu à la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre et concertation pour la renaturation de la cour d'école de Blaison-Gohier. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier à la SCOP ZEPPELIN cette mission pour un montant de 16 200 € HT et charge Madame la Maire de toutes signatures à venir.

CONVENTION DE PARTENARIAT sur la gestion de l'Espace Naturel Sensible avec le Département et les autres communes partenaires

La Commune de Blaison-Saint-Sulpice, en collaboration avec les communes de Brissac-Loire-Aubance et les Garennes-sur-Loire, s'engage dans l'élaboration d'un plan de gestion pour l'Espace Naturel Sensible (ENS) « Vallée de la Loire amont ». Ce partenariat inclut également le Département de Maine-et-Loire et le Conservatoire d'espaces naturels. La Commune prévoit d'allouer 2 411,90 € à ce projet sur la période 2024-2025. Le Conseil municipal a voté à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer la convention de partenariat

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL

FINANCES

Vote des taux d'imposition 2024

Taux 2024 proposé pour la commune de Blaison-Saint-Sulpice :

taxe foncière sur le bâti	39.06 %
taxe foncière sur le non bâti	32.34 %
taxe d'habitation	15.77 %

Il est rappelé que lors de la création de la commune nouvelle de Blaison-Saint-Sulpice en 2016, il avait été décidé de mettre en place une règle visant à harmoniser sur une période de 12 ans les taux d'imposition entre les deux communes déléguées, ceux-ci étant plus élevés à Blaison-Gohier et donc de geler ces taux jusqu'à harmonisation.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide les taux d'imposition 2024 ci-dessus présentés.

Attribution d'une participation complémentaire à la Caisse des Ecoles

Madame La Maire rappelle que par délibération n°2024-03-8 en date du 11 mars 2024 il a été décidé d'attribuer une participation d'un montant de 6 555,00 € pour l'année 2024 à la Caisse des Ecoles.

Suite à des éléments nouveaux, elle indique qu'il convient de compléter cette participation.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de l'affectation complémentaire de la participation accordée à la Caisse des Ecoles pour l'année 2024 d'un montant de 4 036,00 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN

SIÉML/ Adhésion à la mission Conseil en Energie

En 2020, le Comité Syndical du Siéml a conforté et renforcé les missions du service « Expertise Bâtiment et Chaleur Renouvelable » dont le rôle essentiel du Conseil en Energie. Le Siéml propose de mettre ses compétences au service de la collectivité dans le cadre de la rénovation énergétique de son patrimoine et de la maîtrise de ses consommations d'eau et d'énergie. Le Conseil municipal, à l'unanimité valide l'adhésion de la commune à la mission de Conseil en Energie proposée par le Siéml ; autorise Madame la Maire à signer la convention d'adhésion à la mission de Conseil en Energie » ainsi que tout document s'y rapportant.

Accueil des artistes en résidence

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide que pour l'accueil des artistes en résidence dans les salles communales de la commune de Blaison-Saint-Sulpice, il sera mis en place une convention de mise à disposition à titre gracieux en contrepartie d'un don accordé au CCAS de la commune.

RENOUVEAU DU POINT I

Le point I poursuit sa transformation ! Après les changements à l'intérieur avec un coup de peinture, un espace plus aéré sans le comptoir et un grand tableau pour l'affichage, c'est maintenant l'extérieur qui se réinvente.

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, la vitrine du point I a été embellie par une fresque colorée réalisée par l'illustratrice Sophie Besnard en ce début de saison touristique. La Mairie souhaitait que cette vitrine reflète l'identité vivante de la commune, en valorisant la biodiversité, l'agriculture, la viticulture, le patrimoine, ainsi que la culture via les associations et la programmation culturelle. Second objectif : rendre le lieu attractif pour inciter les passants à



découvrir l'agenda communal et la documentation touristique. **Ce lieu n'est pas uniquement dédié aux touristes mais aussi à vous habitants.** Rappel : les associations peuvent afficher leurs événements sur le tableau du point I, s'ils concernent les trois mois affichés.



Autre projet en cours : les panneaux d'entrée/sorties de bourg qui ne sont pas à jour seront prochainement renouvelés.



Cet été, 4 VISITES très différentes pour découvrir la collégiale avec le Sablier

La plus classique, la visite de l'église et du village par André Leroy, est tout simplement incontournable. Il faut dire que le guide est un personnage haut en couleurs. Ses qualités de conteur, son dynamisme et l'amour qu'il porte à son village sont devenues célèbres au fil des années.

Parfait complément historique de la première, la visite « Les 1000 ans qui ont fait naître la collégiale » part de l'occupation romaine et décrypte les grandes périodes de notre lointain passé pour comprendre pourquoi la collégiale a été érigée au XI^e siècle, par qui, pour qui, dans quel contexte social et économique, en respectant quels symboles oubliés.

La troisième visite a un titre peu engageant. Pourtant « Vivre avec les morts » est l'incroyable récit de l'aventure tumultueuse d'entre les vivants et de ceux qui ne le sont plus. 12 objets répartis dans l'église et tirés au sort par les visiteurs sont chacun le point de départ d'une histoire écrite pour les curieux.

Quatrième visite : La collégiale Saint-Aubin de Blaison accueille de nombreuses œuvres. Certaines sont encore pimpantes et d'autres bien fatiguées. Mais elles sont toutes des témoins très bavards quand on leur donne la parole. « Histoire, sens et mystères de 4 tableaux et 3 sculptures » permet de découvrir pour chaque pièce, l'auteur, le sujet et l'œuvre dans son contexte historique.

En bref :

- visites organisées par le Sablier, société d'histoire de la commune
- visites gratuites de 2h (possibilité de faire un don au profit de l'association)
- jours et horaires disponibles sur le site de la Mairie www.blaison-saint-sulpice.fr dans la rubrique «à voir, à faire»

Préparez-vous, les **MAUVAISES GENS** sont de retour !



La Compagnie de théâtre les Mauvaises Gens peaufine une nouvelle pièce dont nous aurons la primeur le 1er août prochain à Blaison.

Qu'en sait-on ?

Bien peu de choses à ce jour, mais suffisamment pour nous convaincre tous de réserver notre soirée.

D'abord, la Compagnie des Mauvaises Gens dont le camp de base est à Raindron, en est à son 5ème spectacle réussi à Blaison. L'an passé, leur traduction théâtrale de la Chanson de Roland avait totalement conquis l'assistance.

Ce palmarès a de quoi nous rendre impatients. Et puis, nous connaissons le nom de la pièce : Un théâtre de Boulevard.

Nous savons aussi qu'elle est déjà une espèce de prouesse théâtrale, un exercice de style comme on en voit peu. La jeune troupe relève en effet le défi d'articuler deux œuvres truculentes de vaudeville : Un monsieur qui n'aime pas les monologues de Georges Feydeau et Les Boulingrin de Georges Courteline.



Comment et pourquoi lier ces deux monuments du théâtre de boulevard ?

Le metteur en scène, Théophile Gasselin, nous donne quelques éléments de réponse. Pas trop non plus car tout va se réellement se construire lors de la magie des répétitions qui commencent bientôt : « Nous respecterons les deux textes qui sont superbes mais nous trouverons un jeu qui construira des passerelles entre le théâtre du XIXe siècle et le théâtre d'aujourd'hui, entre les auteurs et les comédiens, entre les comédiens et les spectateurs. Construire des ponts entre toutes les parties prenantes d'une représentation est notre défi préféré, notre style. C'est ça, notre manière de vivre le théâtre : à la fois proposer une immersion dans l'œuvre, pour en pleurer et en rire, et à la fois, offrir de s'en détacher pour réfléchir à ce qu'elle nous raconte de notre propre condition. »

Que savons-nous encore ?

Que nous, les spectateurs seront abrités sous un chapiteau et que les 4 comédiens joueront bien-sûr devant nous mais sous le ciel. Que la représentation est gratuite car elle est offerte par la municipalité dans le cadre de sa programmation culturelle accessible à tous. Que le petit moment de folie qui nous attend le 1er août fera du bien à toutes les générations et notamment au plus jeunes (quel que soit leur âge)

Tout compte fait, nous savons pas mal de choses sur ce beau moment de théâtre qui se prépare. Suffisamment pour nous convaincre tous de réserver notre soirée.



PORTRAIT DE DEUX BÉNÉVOLES

Qui êtes-vous en quelques mots ?

«Bonjour, je m'appelle Monique Naslin, j'étais bénévole lorsque la bibliothèque était associative et j'ai poursuivi lorsqu'elle est devenue municipale. »

«Bonjour, je suis Valérie Thareaut, bénévole depuis quelques mois seulement. Je l'avais déjà été il y a très longtemps maintenant.»

Qu'est ce qui vous a motivé à vous engager ?

Monique «J'aime lire, et c'est un excellent moyen de partager mes lectures. Cela me permet aussi de faire la connaissance de personnes que je n'aurais pas rencontrées autrement.»

Valérie : «La passion de mon fils pour les métiers du livre et son impossibilité d'être bénévole à 17 ans m'ont incitée à m'engager plus tôt. C'est une véritable chance d'avoir une telle ressource dans notre commune, et sans bénévoles, elle ne pourrait pas ouvrir.»

Que diriez-vous à une personne qui hésite à devenir bénévole ?

Valérie : «C'est un engagement qui n'est pas très lourd à porter, il y a peu de réunions, et nous n'avons pas de pression sur nos disponibilités pour les permanences. Nous les faisons quand nous le pouvons.»

Monique: «En effet, chacun apporte sa pierre. Il est tout à fait possible de contribuer de différentes manières, comme couvrir les ouvrages ou proposer une activité de lecture pour les tout-petits. Moi, par exemple, je me charge de la gestion du planning des permanences.»

Valérie : «Au début, ça peut faire peur mais avec les temps d'observations avec un autre bénévole on prend rapidement nos marques.»



Avez-vous des anecdotes à partager ?

Valérie : «Je me souviens d'une fois où, en scannant les livres rendus, un petit garçon absorbé dans sa lecture est venu tout fier me montrer un ours dans son livre. C'est à ce moment-là que je me suis dit : "Je ne suis pas seulement la dame du bip-bip."»

Si vous deviez recommander un livre coup de cœur, quel serait-il et pourquoi ?

Monique : «Rouge Brésil de Jean-Christophe Ruffin, un régal d'aventures sur la découverte du Brésil, je l'ai d'ailleurs réservé sur le rezokili. C'est un outil formidable pour accéder à des ouvrages disponibles dans une autre bibliothèque du réseau de la communauté de communes.»

Valérie : «Pizzlys de Jérémie Moreau, scénariste et illustrateur. L'esthétique du rose vif et des illustrations de cette bande dessinée et la très belle histoire de ces enfants à la conquête des racines autochtones de sa dernière cliente. Cette BD fait notamment partie de la sélection pour le prix BD bulles.»

bibliothèque municipale
16 rue de la Dolerie
Blaison-Saint-Sulpice

HORAIRE D'OUVERTURE
mercredi 16h30-18h30
vendredi 16h30 -18h30
dimanche 10h30-12h30



culture

lecture publique

PRIX DES INCORRUPTIBLES

En partenariat avec la bibliothèque de Blaison-Saint-Sulpice, toute l'école de La Petite Loire a participé aux prix des Incorruptibles, premier prix littéraire décerné par des jeunes lecteurs.



1



2

1 - Classe PS/MS
«Le machin trop bien»
Kristyna Litten et Rosalind
Elland-Goldsmith

2 - Classe MS/GS
«Le livre perdu» Nathalie
WYSS, Bernard UTZ et Laurence
Clément

3 - Classe CP/CE1/CE2
«Le Secret de Grand Coeur»
Sophie de Mullenheim et Annick
Masson



3



4

4- Classe CE2/CM1/CM2
«La biblio d'Orazio» Davide Cali
et Sébastien Pelon

5 - Classe GS/CP
«Le concours de cabanes»
Camille Garoche



5

Plus de 500 000 votants dans toute la France. Chaque classe avait à choisir entre 6 livres que les enfants ont pu découvrir durant toute l'année scolaire. Un vote pour chaque classe a eu lieu dans la salle du conseil municipal pour choisir son livre préféré.

CONCERT DES HABITANTS le 30 mars

Samedi 30 mars 2024, sous le patronage du Comité des Fêtes, le concert des habitants a eu lieu salle S. Chauveau. Une quinzaine d'habitants motivés et de tous âges (le plus jeune avait 5 ans) a chanté et joué pour un public fidèle et enthousiaste. Un programme éclectique: chanson française, musique classique, folk, pop, rock... Une atmosphère chaleureuse et bon enfant. On a même dansé ! Tout cela donne envie de recommencer !



Rejoignez-nous jeudi 10 octobre au 5 rue de Cheman, le Haut Cheman à Blaison pour préparer le prochain concert qui aura lieu le samedi 29 mars 2025.

Save the date ! Vous avez tout l'été pour réfléchir à ce que vous avez envie de partager en duo, en solo ou en groupe.

Contact : 06 78 94 96 47



ENTRE CAVES ET MOULINS le 9 juin matinée ramassage des déchets



Le dimanche 9 juin, une vingtaine d'habitants du lieu-dit Raindron se sont réunis, à l'initiative de l'association Entre Caves et Moulins, pour procéder au ramassage des déchets trouvés sur la voie publique, dans les fossés et sur les chemins au cœur et aux alentours du hameau.

L'occasion pour tous de se rendre utiles et de sensibiliser les différentes générations à la préservation de l'environnement et au tri sélectif.

La matinée s'est terminée par la pesée des déchets récoltés (plus de 30 kilos !) et par un verre de l'amitié.

vie associative

JARDIN DES DÉCOUVERTES

Le jardin bourdonne de promesses. Ce mois de mai nous avons planté plein de trucs sympas: des tomates de toutes sortes, des patates douces etc... et même du gingembre!

Ne vous étonnez pas de trouver une courge galeuse d'Eysine dans le compost; merci d'y faire attention!

Retrouvez nous tous les premiers dimanches du mois à 10h .

à droite : retour en image sur notre traditionnel troc'plantes apéro, cette année le 19 mai.



LE PIED CONQUÉRANT

ASSOCIATION "ON Y DANSE"
1 MUSICIEN ET 8 DANSEUREUSES

DIMANCHE 7 JUILLET

À BLAISON GRATUIT
JARDINS DE LA MAIRIE
17H30

SUITE AU SPECTACLE NOUS INVITERA A
CHRISTINE LETERTRE
ENTRER DANS LA DANSE

INVITATION A PIC NIQUE
ENSEMBLE DANS LA SOIRÉE
PRÉSENCE REPORTÉ EN CAS DE PLUIE
DU B'ARTS

ÉVÈNEMENT PROPOSÉ PAR LES TROIS PETITS POINTS

LES 3 PETITS POINTS

DÉCLARENT L'ÉTÉ OUVERT !

Les 3..., vous invitent à la danse le dimanche 7 juillet à 17h

Christine Letertre, 8 danseurs et un musicien nous présenteront leur spectacle de danse contemporaine. "Le Pied Conquérant": Gazon frais, libérés de la chaussure, le même sentiment les enivrent, les lient; ils sont amis. Puis, Christine Letertre nous fera entrer dans la danse, nous public. On aura le droit de faire tapisserie; même si c'est moins drôle! Pour continuer la soirée, vous êtes invités à apporter votre pique-nique. Le B'arts sera là pour désaltérer les danseuses, les danseurs et les autres aussi !

En cas de pluie, le spectacle sera reporté.

Le B'arts sera présent mardi 2 juillet au P'tit Marché pour vous régaler.
+ d'informations sur le p'tit marché page 17 du bulletin



ENTRE CAVES ET MOULINS

Après avoir organisé cet hiver une soirée déguisée à la salle Sébastien Chauveau, l'association a organisé une matinée collecte de déchets sauvages le dimanche 9 juin. **Rendez-vous désormais à la rentrée, le samedi 14 septembre à 12h30 pour le traditionnel repas des voisins, dans la joie de se revoir et de partager une belle journée.**

Contact : Legagneux Denis
06 71 40 38 75

2 clochers, **2 COMITÉS** **DES FÊTES**

3 questions aux 2 présidents

Quelle est l'utilité d'un Comité des Fêtes ?

Pascale* : La réponse évidente est que la mission d'un Comité des Fêtes est d'organiser des événements variés, ludiques et accessibles à tous les habitants.

Au-delà, il y a plusieurs utilités qui sont essentielles à la vie communale. La plus importante à mon sens est la vie intergénérationnelle. Nos événements associent toujours la fraîcheur et la vigueur des plus jeunes à l'expérience des plus âgés. Ils permettent à toutes les générations de rencontrer, de créer, de se rassembler et de faire la fête ensemble. C'est un atout précieux dans une société qui a tendance à se cloisonner.

Jean-Pierre** : Une autre utilité est le rayonnement de nos villages et leur image de dynamisme. Un événement réussi fait venir des gens de loin, parfois. C'est bien pour nos territoires, pour ceux qui y vivent, pour les associations et pour nos artisans.

Blaison et Saint-Sulpice forment désormais une seule commune. Pourquoi conserver deux Comités des Fêtes ?

Jean-Pierre : Nous savons que la fusion ne serait pas naturelle. Quand on évoque 2 clochers, on raconte 2 histoires, 2 géographies, 2 communautés différentes même si elles sont voisines. Nous n'organisons pas les mêmes événements. Pour autant, il n'y a pas de compétition mais plutôt de l'émulation entre nous.

Pascale : notre objectif est de respecter ces différences et néanmoins, accroître nos actions communes. Le P'tit Bal PopuLoire en est un bel exemple. Les 2 Comités se retrouvent pour l'organiser et le mener à bien et c'est un vrai plaisir, je pense, pour les adhérents des 2 Comités. Ce plaisir partagé est franchement ressenti par les participants ; c'est ça notre réussite.

Quels sont vos projets ?

Jean-Pierre : pour être un peu provocateur, je répondrai : ne rien changer !

C'est-à-dire cultiver les utilités que nous avons citées, conserver les événements existants, maintenir nos bonnes relations avec la municipalité et les autres associations et poursuivre les actions partagées des deux Comités des Fêtes.

Pascale : J'ajouterai comme projet celui de recruter davantage d'adhérents pour mieux répartir les tâches et davantage partager nos bons moments passés ensemble à monter nos événements.

*Pascale Sachetti, présidente du Comité des Fêtes de Blaison Gohier

** Jean-Pierre Le Guennec, président du Comité des Fêtes de Saint-Sulpice



LE SCOOP

Molière revient à Blaison !

Vous pouvez dès maintenant noter dans vos agendas cette bonne nouvelle qui se concrétisera en novembre prochain.

Nous nous souvenons de la précédente saison de la Compagnie du Trou de Mémoire qui a connu un succès remarquable : La troupe de Blaison Saint-Sulpice nous a offert Farces et Convictions, son adaptation pétillante de l'Impromptu de Versailles écrite par le maître du théâtre français pour moquer les précieux et les dévots de l'époque.



Nous révélons ici un autre scoop : le Trou de Mémoire a déjà commencé à répéter Monsieur de Pourceaugnac, écrite par Molière et jouée pour la première fois devant Louis XIV au château de Chambord. Ce Monsieur de Pourceaugnac (pourceau = cochon !) va subir la calomnie, la rumeur, la méchanceté de ceux qui

veulent le voir retourner au plus vite dans sa province lointaine. Vous l'avez compris, une fois de plus, Molière, en exagérant les travers de son temps dénonce les cruautés de notre époque avec une modernité incroyable. Répétez, répétez, gens du Trou de Mémoire, nous avons hâte de voir le rideau se lever.



Nous sommes heureux de vous annoncer deux événements bien rassembleurs qui prennent place de part et d'autre de l'été.

1 - Le 22 juin auront lieu les **RETROUVAILLES**. TOUS les habitants de la commune sont invités à ce dîner en plein air (au pied de la collégiale) qui nous offre le plaisir de nous retrouver, de nous découvrir parfois, de passer une soirée inoubliable. Le repas est tiré du sac de chacun d'entre nous. Le Comité des fêtes offre l'apéritif, vend du vin, entretient les braises d'un grand barbecue et assure l'animation musicale, confiée cette année aux Tapas Nocturnes, une groupe d'excellente qualité venue en voisin de Saint Saturnin. Insistons encore une fois, cette belle fête de village est faite pour tous les habitants des 2 bourgs et des hameaux. Qu'on se le dise !

2 - Le 22 septembre, nous organisons à nouveau un **VIDE-GRENIER** dans les rues du village de Blaison. Ce coup-ci, non seulement nous comptons sur tous les habitants mais nous vous encourageons à inviter vos familles et vos amis. Si vous êtes exposants, le stand est loué 2€ par mètre linéaire (minimum 2 m) et n'accueille pas les véhicules. L'installation commence à 7h00 et la vente s'étend de 8h00 à 18h00. 10h pendant lesquelles nous assurerons la buvette et la vente de repas et collations. Les inscriptions se font dès maintenant auprès de Pascale Sachetti (06 63 55 11 11).

Mais qui est SÉBASTIEN CHAUVEAU?

Nous avons bien des occasions de nous retrouver à la salle Sébastien Chauveau. Le nom nous est familier mais pas forcément l'homme qui le portait il y a près de 4 siècles.

Sébastien Chauveau est né dans le hameau de Gohier vers 1634 dans une famille de cultivateurs. Louis XIII est alors roi de France et de Navarre. Son fils, Louis XIV, lui succédera à sa mort en 1643. Sébastien a alors 9 ans. Le curé de Gohier, comprenant vite que le jeune garçon est doté d'un potentiel intellectuel hors du commun, lui donne une instruction solide. Lorsque Sébastien a 16 ans, on décide de l'envoyer à Paris, chez son oncle, procureur au Parlement. Sébastien est doué, curieux, courageux et d'une honnêteté sans faille. Ses qualités vont le propulser rapidement dans les plus hautes sphères du pouvoir. Madame de Montespan, favorite du roi, ira jusqu'à lui faire attribuer la responsabilité de la Maison du Duc de Bourgogne. Puis la reine elle-même le prit à son service. Sébastien est désormais puissant et fort riche.



Pour que nous découvriions pas à pas la riche histoire de notre commune nous avons confié au Sablier, société d'histoire de Blaison-Saint Sulpice, la rédaction de cette chronique que vous retrouverez à chaque numéro. Vous pouvez consulter le site le-sablrier.net qui contient énormément d'informations sur notre histoire et de nombreuses brochures.

Un jour de 1697, Sébastien assiste comme d'habitude à la messe dans la chapelle du palais de Versailles. L'évangile de Saint-Mathieu évoque la réponse de Jésus à un jeune homme qui l'interrogeait : « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres. Puis viens, suis-moi. » Sébastien quitte sur le champ Versailles et ses fastes pour rejoindre la congrégation de l'Oratoire qu'il ne quittera plus jusqu'à sa mort, 28 ans plus tard. Il distribue alors méthodiquement sa fortune considérable. Il n'oubliera pas Gohier et la chance que ses années studieuses lui ont offertes.

Il dotera les deux paroisses de Blaison et de Gohier d'une rente de 160 livres pour l'entretien d'un maître et de 140 livres pour l'entretien d'une maîtresse. Il demande que les intérêts de la somme placée servent à payer, chaque année, l'apprentissage d'un enfant de chacune des deux communes. Grâce à Sébastien Chauveau, l'école de garçon et surtout l'école de fille de la commune sont ainsi arrivées très précocement à Blaison et à Gohier. La commune s'est à son tour souvenue de la fidélité de son « enfant » et lui a dédié la salle des fêtes.



L'école au village - XVIIe siècle

Parution de deux nouvelles brochures : Les Lavoirs de Blaison, Gohier et Saint-Sulpice / Les Écoles à Blaison – D'hier à aujourd'hui
Pour vous les procurer : contact.sablrier@gmail.com/07 67 07 54 52

Les visites guidées du bourg et de l'église de Blaison qui se déroulent les dimanches de l'été (rendez-vous à 15h sur le parvis de l'église) reprendront le 14 juillet. Les dates seront affichées sur la porte de l'église.

s'informer



procuration

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France. Pratique et rapide, vous pouvez pré-remplir le formulaire sur service-public.fr et l'imprimer pour faire valider la demande auprès de la gendarmerie.

service civique

Viens soutenir l'équipe communale lors des temps périscolaires auprès des enfants et des autres publics.

PETITE ENFANCE (mission principale) participer à l'accompagnement des enfants lors de trajets, aider individuellement des enfants à la prise des repas, proposer des animations sur le temps périscolaires.

ACTION SOCIALE élaborer et animer des temps de convivialité à destination des seniors de la commune (jeux, quizz...)

CULTURE ET COMMUNICATION développer les outils de communication de la commune (web, réseaux sociaux..)

BIBLIOTHÈQUE participer à des animations en lien avec les thèmes du moment

-> 2 volontaires 28h semaine de septembre à avril
+ d'informations au 06 58 54 55 06



analyse des risques pour la sécurité communale

Nous avons le plaisir d'accueillir Victor Hermenier, stagiaire jusqu'au 19 juillet dans le cadre de son master en géographie «Environnement et Territoires en Transition / Aménagement et Participation» à Belle-Beille.

Victor est chargé de deux missions importantes pour la sécurité communale :

- 1- Rédiger le **Plan Communal de Sauvegarde** : un document stratégique pour la gestion des risques et la protection des habitants.
- 2- Élaborer le **Document d'Informations Communal sur les Risques Majeurs** : un guide pratique qui sera disponible après l'approbation de la préfecture, sur notre site internet ou en mairie.

Nous lui souhaitons une expérience enrichissante parmi nous. Il est à la recherche d'opportunités professionnelles dans ce secteur après l'achèvement de son master. N'hésitez pas à le contacter.



«découverte des plantes sauvages locales»

les dimanches 21 juillet et 15 septembre de 10h à 12h30
Ruelle de Moncontant à Blaison-Gohier.

Les Espaces Naturels Sensibles recèlent d'espèces végétales aux propriétés étonnantes. Partez à la découverte de ces plantes et de leurs milieux avec « Aline Roussel – tisanière du Jardin des tisanes ». Après la collecte de certaines espèces spécifiques, elle vous dévoilera les coulisses de son univers et proposera la fabrication collective d'une tisane à partir de ce qui aura été cueilli sur l'ENS.

Inscriptions auprès de la commune par mail : communication@blaison-saint-sulpice.fr ou par téléphone 02 41 57 17 57
Attention : les places sont limitées

Ce rendez-vous s'inscrit dans le programme des 3 rendez-vous nature proposés pour cette saison 2024 en partenariat avec le département du Maine et Loire.

Suite aux Ailes de la nuit» le 29 mars qui a été un vif succès. Et la projection de plein air du documentaire «Sensibles» reportée à deux reprises en raison du mauvais temps, et qui sera bientôt reprogrammée.

s'informer

tondre oui, mais à la bonne heure

La végétation pousse à vue d'œil avec la météo récente. Il est tentant de tondre plus souvent, tailler les arbres ou dégager les allées, mais attention à ne pas gêner vos voisins !

Voici un rappel des horaires à respecter pour vos travaux de jardinage et autres travaux bruyants :

Lundi à Vendredi :

8h30-12h et 14h-19h30

Samedi : 9h-12h et 15h-19h

Dimanche et jours fériés : 10h-12h

Merci de respecter ces horaires

pour le bien-être de tous !

stop aux déchets sauvages



Les caméras installées dans la nature sont là pour découvrir le merveilleux spectacle de la nature. Hélas, celles que nous avons ajoutée dernièrement sont là pour identifier les humains qui la souillent de leurs déchets sauvages.

permanences de la Mairie



Comme vous avez pu le constater, les permanences sont actuellement réduites en raison d'un effectif réduit.

- Blaison-Gohier :

lundi : fermée jusqu'à nouvel ordre

mercredi : 9h-12h

jeudi : 14h-17h

vendredi : 10h-12h

1er samedi du mois : 9h-12h

- Saint-Sulpice : permanences du

jeudi de 16h à 18h et du 3ème samedi

du mois fermées jusqu'à nouvel ordre

adoptons les bons gestes avec 3Rd'Anjou



Quelques idées afin de n'utiliser que ce qui est indispensable. N'achetons pas du superflu ! Évitions les emballages inutiles. Savon, shampoing, cosmétiques, déodorant s'achètent en vrac ou en gros conditionnement. Priorisons des produits moins chimiques et plus naturels, et limitons ainsi considérablement nos emballages. Utilisons une brosse à dents en bambou que l'on peut composter lorsqu'elle est usagée. Passons aux lingettes réutilisables, fabriquées en fibres végétales de préférence.

Recyclons les emballages de nos produits de beauté et d'hygiène habituels comme le shampoing, le gel douche, le pot de crème, le tube de dentifrice, la lessive, etc. Le recyclage est un élément clé, car il permet d'économiser des ressources naturelles, d'utiliser une quantité beaucoup plus faible d'énergie pour l'extraction du minerai et pour la fabrication du produit, de réduire les émissions de carbone, de diminuer la pollution de l'eau et de l'air et de réduire la quantité de déchets à traiter par l'unité de valorisation ou en enfouissement.



TOUS les emballages se trient dans les bacs jaunes ou dans les points d'apport volontaire. Il reste encore 16 kg/an d'emballages dans nos poubelles grises qui devraient rejoindre les 40 kg/an du contenant jaune. (Source modecom 2023 réalisée sur 6 échantillons du territoire des 3RD'Anjou)

état civil

Toutes nos condoléances aux familles de :

Monsieur CHENUT Pierre Georges Marie décédé le 16 avril

Monsieur ORY Bernard Louis Marc décédé le 26 avril

Monsieur DELINOT Thierry Philippe Pierre décédé le 8 mai

Bienvenue à :

GOURIN Augustin Justin né le 18 avril

MARTIN Norah Ginette Jeanne née le 21 avril

BONNAMOUR Luna Maria née le 16 mai

les numéros d'urgence

112

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

15

SAMU Le Service d'Aide Médical Urgent

18

SAPEURS POMPIERS

119

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE

3114

PRÉVENTION DU SUICIDE

02 41 48

21 21 CENTRE ANTI POISON

17

POLICE SECOURS

3919

VIOLENCES CONJUGALES

116 117

MÉDECINS DE GARDE

3237

PHARMACIES DE GARDE

08 00 47

33 33

URGENCE GAZ

02 41 05

51 51 URGENCE

ASAÏNISSEMENT

08 10 12

13 18

URGENCE

EAU

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES



SITE ÉQUIPÉ D'UN DÉFIBRILLATEUR

BLAISON-GOHIER

Sur le mur de la maison canoniale (côté parking de l'église) et sur le mur à l'entrée de la salle Chauveau

SAINT-SULPICE Au-dessus de la boîte aux lettres de la mairie



ON TIRE LE PORTRAIT DES HABITANT.E.S DE BLAISON-SAINTE-SULPICE

UNE SERIE DE PHOTOS POUR VOUS, UNE POUR POURSUIVRE LA FARANDOLE DES VISAGES DE 2017



LE 22 JUIN DE 10H A 22H



PLACE DE L'EGLISE A BLAISON



OPERATION PHOTOMATON



GRATUIT



PRESENCE DU B'ARTS



EVENEMENT PROPOSE PAR LES TROIS PETITS POINTS